

## AVIS DE REUNION

### Assemblée générale mixte du 15 mai 2013

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Crédit du Maroc, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 922.391.600 DH, dont le siège social est à Casablanca 48-58, boulevard Mohammed V, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 28 717, sont informés qu'une Assemblée Générale Mixte se tiendra le mercredi 15 mai 2013 à 10 heures au Centre de Formation et de Conférences du Crédit du Maroc sis à Casablanca (Racine) 8, rue Ibnou Hilal, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### A TITRE ORDINAIRE

- > Rapport de gestion du Directoire.
- > Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire.
- > Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2012.
- > Examen et approbation des comptes de l'exercice 2012.
- > Affectation des résultats de l'exercice 2012.
- > Option relative au paiement des dividendes.
- > Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 95 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20/05 et approbation éventuelle de ces conventions.
- > Rapport sur l'augmentation de capital autorisée par l'Assemblée du 4 mai 2012.
- > Démission d'un membre du Conseil de Surveillance.
- > Ratification de la cooptation de nouveaux membres du Conseil de Surveillance.
- > Quitus de leur gestion aux membres du Directoire et de

l'exécution de leur mandat aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2012.

- > Fixation de jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance.

#### A TITRE EXTRAORDINAIRE

- > Rapport du Directoire.
- > Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire.
- > Décision d'augmentation du capital social.
- > Pouvoirs à conférer pour la réalisation de cette opération.
- > Pouvoirs pour les formalités.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes ont la possibilité de demander l'inscription d'autres points à l'ordre du jour, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège de la société dans un délai de dix jours à compter de la date de publication de cet avis.

## TEXTE DES PROJETS DE RÉOLUTIONS

### A TITRE ORDINAIRE

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Mixte, après avoir constaté :

- qu'elle a été régulièrement convoquée,
- qu'elle réunit le quorum de la moitié au moins du capital social nécessaire à la tenue de l'Assemblée Générale Mixte appelée à délibérer à titre ordinaire et à titre extraordinaire,
- que le rapport de gestion, le texte et l'exposé des motifs des projets de résolution présentés à l'Assemblée, le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2012 ainsi que le rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 95 et suivants de la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20/05, l'inventaire, les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social à partir de la date de l'avis de réunion de l'Assemblée,

déclare, en conséquence de ce qui précède, qu'elle peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne décharge de sa convocation régulière au Conseil de Surveillance.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir entendu lecture, approuve :

- le rapport de gestion du Directoire,
- les observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire,
- le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2012.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes, le bilan et le compte de produits et charges ainsi que les états de synthèse de l'exercice

2012, tels qu'ils lui sont présentés, faisant ressortir un bénéfice net de 306.163.861,77 dirhams.

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Directoire, d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2012 comme suit :

• bénéfice net	306.163.861,77 DH
• réserve légale	- 3.201.130,00 DH
• soit	302.962.731,77 DH
• report à nouveau des exercices précédents	235.257.487,10 DH
• <b>bénéfice distribuable</b>	<b>538.220.218,87 DH</b>
• dividendes	- 295.165.312,00 DH
• solde à reporter à nouveau	243.054.906,87 DH

En conséquence de cette affectation, il sera attribué à chacune des 9.223.916 actions composant le capital social, un dividende brut de trente deux (32) dirhams par action.

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

sous la condition suspensive de la décision de la présente Assemblée Générale Mixte délibérant à titre extraordinaire de procéder à une nouvelle augmentation du capital social,

a) décide de proposer aux actionnaires de procéder au paiement de leurs dividendes dont le montant brut a été arrêté aux termes de la résolution qui précède, soit par affectation dudit montant à la libération d'actions nouvelles à souscrire dans le cadre de cette augmentation de capital, soit en espèces, soit par combinaison de ces deux modes de paiement.

b) précise ce qui suit :

## TEXTE DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS (suite)

### A TITRE ORDINAIRE

- l'affectation des dividendes à la libération de nouvelles actions sera effectuée à concurrence de 85% de leur montant brut ;
- les dividendes seront mis en paiement à compter du jour précédant celui de l'ouverture de la période de souscription ;
- les dividendes pour lesquels l'option susvisée n'aura pas été exercée, le solde des dividendes qui n'aura pas été affecté à la libération de nouvelles actions souscrites ainsi que les quinze pour cent (15 %) du dividende brut revenant aux actionnaires non soumis à prélèvement fiscal, seront payables en espèces à partir du 27 septembre 2013.

Au cas où l'augmentation du capital social ne serait pas approuvée par la présente Assemblée Générale délibérant à titre extraordinaire, l'option proposée ne pourra pas être mise en œuvre et les dividendes seront mis en paiement à partir du 27 septembre 2013.

#### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 95 et suivants de la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20/05, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

#### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la réalisation définitive en date du 13 août 2012 de la dernière augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 4 mai 2012.

#### HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Bruno DE LAAGE DE MEUX de son mandat de membre du Conseil de Surveillance en date du 21 septembre 2012 et lui donne quitus entier et définitif de l'exécution de son mandat.

#### NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de Monsieur Xavier MUSCA en qualité de membre du Conseil de Surveillance, coopté par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 21 septembre 2012 en remplacement de Monsieur Bruno DE LAAGE DE MEUX démissionnaire. L'Assemblée Générale prend acte de la désignation de Monsieur Xavier MUSCA en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance et fixe la durée de son mandat à celle restant à courir sur le mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2013.

#### DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la désignation de Monsieur François PINCHON en tant que représentant permanent du Crédit Agricole S.A. en remplacement de Monsieur Raymond BERT.

#### ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux membres du Directoire et de l'exécution de leur mandat aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2012.

#### DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte aux cabinets Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton Commissaires aux Comptes, de l'accomplissement de leur mission au titre de l'exercice 2012.

#### TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2013 à 3.150.000,00 Dirhams.

Le Conseil de Surveillance

## TEXTE DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS

### A TITRE EXTRAORDINAIRE

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire et des observations du Conseil de Surveillance,

décide que le capital social, d'un montant actuel de 922.391.600 dirhams divisé en 9.223.916 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams, sera augmenté d'un montant maximum de 47.788.700 dirhams pour être ainsi porté à un montant maximum de 970.180.300 dirhams, par l'émission d'un nombre maximum de 477.887 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 dirhams, assortie d'une prime d'émission de 425 dirhams, soit au prix total de 525 dirhams par action, à souscrire et à libérer intégralement à la souscription, tant du nominal que de la prime.

Les actions nouvelles seront assimilées aux actions anciennes du point de vue des droits et des obligations, et porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les souscriptions seront reçues au siège social et les versements correspondants pourront être effectués au crédit d'un compte indisponible à ouvrir sous la rubrique «Crédit du Maroc - Augmentation du capital».

Pendant la durée de la souscription, les actionnaires auront le droit de souscrire à ladite augmentation de capital au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

L'Assemblée Générale décide qu'en cas d'affectation des dividendes à la libération des actions souscrites, telle que proposée par l'Assemblée Générale délibérant à titre ordinaire, seul un montant égal à 85% du dividende brut sera affecté au paiement des nouvelles actions souscrites.

Au cas où ce montant s'avérerait insuffisant pour libérer intégralement le montant de sa souscription, tout actionnaire pourra procéder à un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue au Directoire tous pouvoirs à l'effet de formaliser et de réaliser l'augmentation du capital faisant l'objet de la résolution qui précède.

Dans le cadre de cette mission, le Directoire pourra notamment, soit directement, soit par son Président ou par tout mandataire :

- fixer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription ;
- recueillir les souscriptions et les versements correspondants ;
- ouvrir un compte indisponible sous la rubrique «Crédit du Maroc - Augmentation du capital» ;
- arrêter le montant définitif de l'augmentation du capital à celui des souscriptions recueillies au terme de la période de souscription ;
- établir, signer et déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca - ou faire déposer par tout porteur autorisé - la déclaration de souscription et de versement, un état de souscription et de versement, la demande d'inscription modificative au Registre du Commerce ainsi que les autres documents prévus par la Loi ;
- constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital ;
- procéder à la modification corrélative des statuts ;
- d'une manière générale, faire toutes déclarations, effectuer tous dépôts et publicités et remplir toutes formalités.

#### TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les formalités prévues par la Loi.

Le Conseil de Surveillance



## ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2012

### INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

## ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2012

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NE ANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NE ANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NE ANT

## ETAT A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2012

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NE ANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NE ANT

## ETAT B1 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Comptes ordinaires débiteurs	1 691 201	6 359	83 743	344 535	2 125 838	1 913 470
Valeurs reçues en pension	- 600 139	-	-	-	600 139	2 200 024
- au jour le jour	-	-	-	-	0	0
- à terme	- 600 139	-	-	-	600 139	2 200 024
Prêts de Trésorerie	- 800 000	350 000	-	-	1 150 000	1 374 660
- au jour le jour	800 000	-	-	-	800 000	100 000
- à terme	-	350 000	-	-	350 000	1 274 660
Prêts financiers	- 102 786	1 370 795	-	-	1 473 581	1 240 868
Autres créances	- 46 761	10 270	1 214	58 245	41 393	
Intérêts courus à recevoir	71	7 932	2	8 005	15 042	
Créances en souffrance	0	0	1	0	1	60
<b>TOTAL</b>	<b>1 691 201</b>	<b>1 556 116</b>	<b>1 822 741</b>	<b>345 751</b>	<b>5 415 809</b>	<b>6 785 517</b>

## ETAT B2 : CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>Credits de trésorerie</b>	<b>414 170</b>	<b>310</b>	<b>8 836 146</b>	<b>219 881</b>	<b>9 470 507</b>	<b>8 038 484</b>
- Comptes à vue débiteurs	414 170	310	3 614 423	198 745	4 227 648	3 696 962
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	2 111 022	-	2 111 022	1 392 822
- Crédits à l'exportation	-	-	301 666	-	301 666	237 964
- Autres crédits de trésorerie	-	-	2 809 035	21 136	2 830 171	2 710 736
Crédits à la consommation	-	-	0	2 688 538	2 688 538	2 912 509
Crédits à l'équipement	2 789 249	-	5 683 558	8 000	8 480 807	9 553 400
Crédits immobiliers	-	-	1 421 432	10 411 563	11 832 995	10 959 754
Autres crédits	458 333	273 979	110 792	196	843 300	1 448 049
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	-	321 791	58 418	380 209	366 517
Créances en souffrance	-	-	363 228	379 871	743 099	764 157
- Créances pré-douteuses	-	-	13 320	172 843	186 163	210 633
- Créances douteuses	-	-	53 166	10 080	63 246	322 129
- Créances compromises	-	-	296 742	196 948	493 690	231 395
<b>TOTAL</b>	<b>3 661 752</b>	<b>274 289</b>	<b>16 736 947</b>	<b>13 766 467</b>	<b>34 439 455</b>	<b>34 042 871</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 885 446	2 764 742
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Produits d'exploitation non bancaire perçus	37 769	26 248
Charges d'exploitation bancaire versées	-970 693	-889 197
Charges d'exploitation non bancaire versées	-25 342	-15 821
Charges générales d'exploitation versées	-955 462	-904 707
Impôts sur les résultats versés	-230 556	-182 257
<b>I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>754 123</b>	<b>813 274</b>
<b>Variation de :</b>		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 439 646	797 901
Créances sur la clientèle	-616 657	-2 333 868
Titres de transaction et de placement	-1 772 548	-1 483 070
Autres actifs	10 286	61 204
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-51 475	896 698
Dépôts de la clientèle	233 134	-53 506
Titres de créance émis	321 044	455 495
Autres passifs	30 913	43 665
<b>II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-405 657</b>	<b>-1 615 481</b>
<b>III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>348 466</b>	<b>-802 207</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	206	7 738
Acquisition d'immobilisations financières	-33 147	-31 670
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-182 327	-185 986
Intérêts perçus	7 488	8 143
Dividendes perçus	55 652	35 897
<b>IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-152 128</b>	<b>-165 878</b>
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	413	518 004
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-61 163	-56 284
<b>V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-60 750</b>	<b>461 720</b>
<b>VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)</b>	<b>135 588</b>	<b>-506 365</b>
<b>VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 114 461</b>	<b>2 620 826</b>
<b>VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 250 049</b>	<b>2 114 461</b>

## ETAT B3 : VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>730 690</b>	<b>4 754 957</b>	<b>75 908</b>	<b>67</b>	<b>5 561 622</b>	<b>3 804 518</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées		4 754 957			4 754 957	3 007 262
Obligations						
Autres titres de créance	730 690				730 690	791 405
Titres de propriété			75 908	67	75 975	5 851
<b>TOTAL</b>	<b>730 690</b>	<b>4 754 957</b>	<b>75 908</b>	<b>67</b>	<b>5 561 622</b>	<b>3 804 518</b>





## ETAT B9 Bis : PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
<b>A - Immobilisations incorporelles</b>						
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation						
<b>B - Immobilisations corporelles</b>						
Immeubles d'exploitation						
Immeuble d'exploitation bureaux						
Immeuble d'exploitation logement de fonction						
Mobiliers et matériel d'exploitation						
Mobilier de bureau d'exploitation	1 434	1 434		29	29	
Matériel de bureau d'exploitation	5	5				
Matériel de bureau Télécom						
Matériel informatique						
Matériel d'imprimerie						
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	549	549		176	176	
Autres matériel d'exploitation						
Outillage						
Matériel de sécurité	1	1				
Petit mobilier matériel et outillage						
Coffres forts	15	15		1	1	
Mobiliers Hors exploitation						
Autres immobilisations corporelles d'exploitation						
Agencement et aménagement						
<b>TOTAL</b>	<b>2 004</b>	<b>2 004</b>	<b>-</b>	<b>206</b>	<b>206</b>	<b>-</b>

## ETAT B12- ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Nature titres	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant global	Dons		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
							Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôts	07/01/10	07/01/13	100	4,35%	INFINE	250 000			
certificats de dépôts	03/02/10	03/02/13	100	4,10%	INFINE	15 000			
Certificats de dépôts	18/02/11	18/02/13	100	4,15%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	30/03/10	30/03/13	100	4,25%	INFINE	110 000			
Certificats de dépôts	30/06/11	30/06/13	100	4,07%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	29/07/11	29/07/13	100	4,05%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts	30/09/11	30/09/13	100	4,10%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/13	100	4,30%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	03/02/10	03/02/14	100	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts	30/03/10	30/03/14	100	4,35%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts	31/05/10	31/05/14	100	4,20%	INFINE	30 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/14	100	4,40%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	31/10/11	31/10/15	100	4,35%	INFINE	50 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/16	100	4,21%	INFINE	550 000			
Certificats de dépôts	28/02/12	28/02/17	100	4,16%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts	30/03/12	30/03/17	100	4,17%	INFINE	335 000			
Certificats de dépôts	30/04/12	30/04/17	100	3,98%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	31/05/12	31/05/14	100	4,20%	INFINE	600 000			
Certificats de dépôts	29/06/12	29/06/14	100	4,30%	INFINE	235 000			
Certificats de dépôts	06/07/12	06/07/15	100	4,25%	INFINE	59 300			
Certificats de dépôts	18/07/12	17/07/13	100	4,00%	INFINE	330 000			
Certificats de dépôts	18/07/12	18/07/14	100	4,30%	INFINE	120 000			
Certificats de dépôts	29/08/12	28/08/13	100	4,00%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	21/09/12	20/09/13	100	4,25%	INFINE	334 000			
Certificats de dépôts	19/10/12	18/10/13	100	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts	19/10/12	18/10/13	100	4,15%	INFINE	60 000			
Certificats de dépôts	24/10/12	23/10/13	100	4,15%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	21/12/12	21/12/17	100	4,60%	INFINE	170 000			
Certificats de dépôts	28/12/12	28/06/13	100	3,90%	INFINE	50 000			
<b>TOTAL</b>						<b>6 498 300</b>			

## ETAT B10 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	7	342	3 594	101 833	105 776	155 038
Valeurs données en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts de trésorerie		974 039		4 565	978 604	989 188
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts financiers	2 919				2 919	3 630
Autres dettes		156	19 493		19 649	10 648
Intérêts courus à payer				297	297	1 394
<b>TOTAL</b>	<b>2 926</b>	<b>974 537</b>	<b>23 087</b>	<b>106 695</b>	<b>1 107 245</b>	<b>1 159 898</b>

## ETAT B11 : DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	223 273	47 266	4 647 695	14 586 167	19 504 401	19 760 940
Comptes d'épargne	0	0	0	7 566 915	7 566 915	7 107 823
Dépôts à terme		122 000	707 068	4 622 116	5 451 184	5 625 155
Autres comptes créditeurs	0	26	1 071 294	227 209	1 298 529	1 082 949
Intérêts courus à payer	0	0		93 310	93 310	104 339
<b>TOTAL</b>	<b>223 273</b>	<b>169 292</b>	<b>6 426 057</b>	<b>27 095 717</b>	<b>33 914 339</b>	<b>33 681 206</b>

## ETAT B16 : DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	500 000	1	4,90%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	500 000	1	4,83%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	4,45%	10 ANS	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	4,50%	10 ANS	INFINE	251 200				
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 000</b>					<b>1 500 000</b>				

(1) cours BAM au 31/12/N, (2) éventuellement indéterminée, (3) se référer au contrat de dettes subordonnées



## ETAT B14 : PROVISIONS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Provisions	Encours 31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2012
<b>Provisions déduites de l'actif, sur :</b>	<b>1 841 719</b>	<b>438 231</b>	<b>250 299</b>	<b>-344</b>	<b>2 029 308</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	1 833 382	418 976	246 626	-344	2 005 388
Titres de placement	3 209	16 968	1 523	0	18 654
Titres de participation et emplois assimilés	5 128	2 288	2 150	0	5 266
Immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0	0	0
Autres actifs	0	0	0	0	0
<b>Provisions inscrites au passif :</b>	<b>390 950</b>	<b>191 057</b>	<b>39 688</b>	<b>44</b>	<b>542 364</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	96 966	14 890	3 044	44	108 856
Provisions pour risques de change	0	0	0	0	0
Provisions pour risques généraux	152 145	112 286	807	0	263 624
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	71 069	25 531	18 600	0	78 000
Provisions pour autres risques et charges	70 770	38 350	17 237		91 884
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 232 669</b>	<b>629 288</b>	<b>289 987</b>	<b>-300</b>	<b>2 571 672</b>

## ETAT B18 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>	<b>10 265 456</b>	<b>8 802 570</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	0
Crédits documentaires import	0	0
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Ouvertures de crédit confirmés	0	0
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Engagements irrévocables de crédit-bail	0	0
Autres engagements de financement donnés	0	0
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>1 767 177</b>	<b>2 019 976</b>
Crédits documentaires import	851 805	717 693
Acceptations ou engagements de payer	437 119	759 560
Ouvertures de crédit confirmés	478 180	542 723
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Engagements irrévocables de crédit-bail	0	0
Autres engagements de financement donnés	73	0
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>3 675 726</b>	<b>2 908 568</b>
Crédits documentaires export confirmés	131 227	192 432
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Garanties de crédits données	18 055	10 340
Autres cautions, avals et garanties donnés	3 526 444	2 705 796
Engagements en souffrance	0	0
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>4 822 553</b>	<b>3 874 026</b>
Garanties de crédits données	639 741	582 894
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	2 780 963	2 665 897
Autres cautions et garanties données	1 401 849	625 235
Engagements en souffrance	0	0
<b>Engagements de financement et de garantie recus</b>	<b>5 886 020</b>	<b>5 389 649</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
Ouvertures de crédit confirmés	0	0
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Autres engagements de financement reçus	0	0
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>5 886 020</b>	<b>5 389 649</b>
Garanties de crédits	1 124	1 124
Autres garanties reçues	5 884 896	5 388 525
Engagements de garantie reçus de l'état et d'organismes de garantie divers	0	0
Garanties de crédits	0	0
Autres garanties reçues	0	0

## ETAT B17 : CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	En cours 01/01/2012	Affectation du résultat	Autres variations	En cours 31/12/2012
Ecart de réévaluation	0	0	0	0
Réserve légale	86 528	2 510	0	89 038
Autres réserves	1 137 487	0		1 137 486
Primes d'émission, de fusion et d'apport	472 156		191 748	663 904
Capital	890 380		32 012	922 392
Capital appelé	890 380		32 012	922 392
Capital non appelé	0			0
Certificats d'investissement	0			0
Fonds de dotations	0			0
Actionnaires. Capital non versé	0			0
Report à nouveau (+/-)	212 452	22 804		235 257
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	284 923		0
Résultat net de l'exercice (+/-)	310 237	-310 237	306 164	306 164
<b>TOTAL</b>	<b>3 109 240</b>	<b>0</b>	<b>529 924</b>	<b>3 354 241</b>

## ETAT B20 : OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>2 018 934</b>	<b>1 888 217</b>		
Devises à recevoir	350 828	277 800	-	-
Dirhams à livrer	358 933	92 643	-	-
Devises à livrer	643 314	856 563	-	-
Dirhams à recevoir	665 859	661 211	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

## ETAT B21 : VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur com- table nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregis- trant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur com- table nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enre- gistrant les dettes ou les enga- gements par signature recus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	49 700		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>49 700</b>		



## ETAT B22 : VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	747 146	396 295	32 754	1 123 313	227 219	2 526 727
Créances sur la clientèle	3 514 507	3 055 442	3 119 909	5 131 478	13 697 566	28 518 902
Titres de créance	1 695 230	276 630	2 355 047	1 055 631		5 382 538
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé						
<b>TOTAL</b>	<b>5 956 883</b>	<b>3 728 367</b>	<b>5 507 710</b>	<b>7 310 422</b>	<b>13 924 785</b>	<b>36 428 167</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	905 059	89 045	87 508	2 919		1 084 531
Dettes envers la clientèle	1 135 849	1 509 593	2 753 609	59 205		5 458 256
Titres de créance émis	250 000	225 000	2 424 000	3 599 300		6 498 300
Emprunts subordonnés					1 500 000	1 500 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 290 908</b>	<b>1 823 638</b>	<b>5 265 117</b>	<b>3 661 424</b>	<b>1 500 000</b>	<b>14 541 087</b>

## ETAT B24 : VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DU HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2012	31/12/2011
<b>ACTIF :</b>		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Soc des chèques postaux	48 744	33 145
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	452 649	252 245
Créances sur la clientèle	1 539 658	1 581 602
Titres de transaction, de placement et d'investissement	0	0
Autres actifs	3 745	5 017
Titres de participation et emplois assimilés	7 283	7 392
Créances subordonnées	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	5 679	5 857
<b>PASSIF :</b>	<b>2 057 758</b>	<b>1 885 258</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 091 010	1 114 922
Dépôts de la clientèle	354 271	279 324
Titres de créance émis	0	0
Autres passifs	612 478	491 012
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
Dettes subordonnées	0	0
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Engagements donnés :</b>	<b>1 318 958</b>	<b>1 576 620</b>
<b>Engagements reçus :</b>	<b>1 031 009</b>	<b>1 221 575</b>

## ETAT B25 : MARGE D'INTERETS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
<b>INTERETS PERCUS</b>	<b>2 503 943</b>	<b>2 402 255</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 903	208 648
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 138 048	2 105 347
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	202 992	88 260
<b>INTERETS SERVIS</b>	<b>841 511</b>	<b>776 840</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	42 545	23 690
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	454 502	476 388
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	344 464	276 762
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>1 662 432</b>	<b>1 625 415</b>

## ETAT B26 : PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIETE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
TITRES DE PLACEMENT	0	0
TITRES DE PARTICIPATION	8 195	0
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES	47 457	35 897
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	0	0
EMPLOIS ASSIMILES	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>55 652</b>	<b>35 897</b>

## ETAT B27 : COMMISSIONS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2012	31/12/2011
<b>COMMISSIONS PERCUES :</b>		
sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
sur opérations avec la clientèle	77 613	73 920
sur opérations de change	223	2 048
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	0
sur produits dérivés	0	0
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	8 190	7 263
sur moyens de paiement	108 190	102 571
sur activités de conseil et d'assistance	5 078	3 922
sur ventes de produits d'assurances	7 569	6 141
sur autres prestations de service	70 997	75 770
<b>COMMISSIONS VERSEES :</b>	<b>30 201</b>	<b>26 437</b>
sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
sur opérations avec la clientèle	0	0
sur opérations de change	3 715	2 588
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	0
sur produits dérivés	0	0
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 668	1 520
sur moyens de paiement	24 807	22 319
sur activités de conseil et d'assistance	0	0
sur ventes de produits d'assurances	0	0
sur autres prestations de service	10	10
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>247 659</b>	<b>245 199</b>

## ETAT B28 : RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011
+ Gains sur titres de transaction	108	0
- Pertes sur titres de transaction	0	0
<b>= Résultat des opérations sur titres de transaction</b>	<b>108</b>	<b>0</b>
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	1 023	760
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	1 523	1 241
- Moins-values de cession sur titres de placement	229	9
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	16 968	2 113
<b>= Résultat des opérations sur titres de placement</b>	<b>-14 651</b>	<b>-121</b>
+ Gains sur opérations de change	86 633	82 144
- Pertes sur opérations de change	827	1 590
<b>= Résultat des opérations de change</b>	<b>85 806</b>	<b>80 554</b>
+ Gains sur produits dérivés	0	0
- Pertes sur produits dérivés	0	0
<b>= Résultat des opérations sur produits dérivés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>= RESULTAT GLOBAL</b>	<b>71 263</b>	<b>80 433</b>

## ETAT B29 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2012	31/12/2011
Charges de personnel	590 858	558 448
Impôts et taxes	18 327	19 973
Charges externes	332 342	310 522
Autres charges générales d'exploitation	13 935	15 763
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	124 257	120 103
<b>TOTAL</b>	<b>1 079 719</b>	<b>1 024 809</b>





## ETAT B30 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2012	31/12/2011
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES</b>	<b>- 33 255</b>	<b>-12 214</b>
Autres produits bancaires	91 081	89 480
Autres charges bancaires	124 336	101 694
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES</b>	<b>27 271</b>	<b>26 814</b>
Produits d'exploitation non bancaires	27 271	26 924
Charges d'exploitation non bancaires	0	110
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>660 088</b>	<b>687 361</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	433 865	597 290
Pertes sur créances irrécouvrables	47 768	27 497
Autres dotations aux provisions	178 455	62 574
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>301 426</b>	<b>267 960</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	249 671	224 849
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Autres reprises de provisions	38 794	28 845
<b>PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS</b>	<b>-14 637</b>	<b>-8 795</b>
Produits non courants	10 705	7 026
Charges non courantes	25 342	15 821

## ETAT B33 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	551 358
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	136 210
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	51 676
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	635 892
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	235 280
. Résultat courant après impôts (=)	316 078
<b>II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES</b>	

## ETAT B34 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice ( 1+2-3 =4 )
<b>A. TVA collectée</b>	<b>9 837</b>	<b>261 410</b>	<b>250 822</b>	<b>20 425</b>
<b>B. TVA à récupérer</b>	<b>11 153</b>	<b>108 806</b>	<b>108 174</b>	<b>11 785</b>
. Sur charges	12 177	90 060	89 489	12 748
. Sur immobilisations	-1 024	18 746	18 685	-963
<b>C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)</b>	<b>-1 316</b>	<b>152 604</b>	<b>142 648</b>	<b>8 640</b>

## ETAT C4 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

### I. DATATION

. Date de clôture (1) : 31 décembre 2012

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 22 mars 2013

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

### II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON

#### RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	NEANT
	. Défavorables

## ETAT B32 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT ET FISCAL AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>306 164</b>	
. Bénéfice net	306 164	
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>366 766</b>	
1- Courantes	366 766	
- Impôt sur les sociétés	230 556	
- Pénalités	65	
- Amendes fiscales	348	
- Dons et subventions	3 629	
- Cadeaux et articles	1 554	
- Part des amortissements des véhicules dont la valeur est supérieure à 300 000,00 DH	386	
- Charges agences à imputer		
- Dotation provision pour engagements sociaux	10 978	
- Dotation provision pour risques généraux	111 479	
- Prov pour propre risque assureur		
- impôt de solidarité	7 771	
2- Non courantes		
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>51 676</b>
1- Courantes		51 676
- Revenu du Portefeuille / Titres		51 176
- Reprise partielle provision pour investissement		
- Prov pour propre risque assureur		500
2- Non courantes		
- Reprise provision pour risques généraux		
- Abattement sur plus-values sur réalisations de cessions d'immobilisations		
<b>TOTAL</b>	<b>672 930</b>	<b>51 676</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		<b>624 541</b>
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		624 541
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		<b>624 541</b>
. Bénéfice net fiscal ( A - C)		624 541
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc



37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**CREDIT DU MAROC**  
48-58 Bd. Mohammed V  
Casablanca

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 4.882.024 dont un bénéfice net de KMAD 306.164.

### Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2012, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 2 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

  
FIDAROC GRANT THORNTON  
FIDAROC GRANT THORNTON  
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca  
Tél: (+212) 2 95 79 00 - Fax: (+212) 2 95 66 70  
A -  
Faïçal MILKOUAR  
Associé

  
ERNST & YOUNG  
ERNST & YOUNG  
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour  
Casablanca  
Tél: (+212) 2 95 79 00 - Fax: (+212) 2 95 02 26  
Bachir EL AZIZ  
Associé